



អង្គការជំនួយជនរងគ្រោះ
Victims Unit
Unité des victimes

ឯកសារបកប្រែ
TRANSLATION/TRADUCTION
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 19-Dec-2014, 08:02
CMS/CFO: Ly Bunloun

Formulaire d'information supplémentaire

Numéro d'enregistrement à l'Unité des victimes : 09-VU-01712

Date d'enregistrement d'origine :

Nom(s) et prénom(s) : RY Pov (រី ពៅ) Sexe : masculin

N° du document d'identité : (Veuillez SVP en joindre une copie)

Adresse de résidence : [Redacted]

Tél. : [Redacted]

Je réitère mon désir de participer aux procédures des CETC en tant que :

- Plaignant(e)
- Partie civile

Je souhaite fournir les informations supplémentaires suivantes relatives aux crimes commis durant le régime khmer rouge :

Le 2 janvier 1929, les Khmers rouges m'ont forcé à me marier avec une femme qui répondait au nom de Nin (នីន), dans le village de Ta Smân (តាស្ម៉ាន់), commune de Samraong (សំរោង), district de Tramkâk (ត្រាំកក់), province de Takeo (តាកែវ). Cet ordre émanait de Khèm (ខែម), quelqu'un du comité communal, mais j'ai refusé de m'y soumettre. Du coup, Khân (ខន), mon chef d'unité, m'a menacé en me disant que l'Angkar allait m'envoyer à la rééducation si je n'acceptais pas de me marier. Heureusement, trois ou quatre jours plus tard, des soldats vietnamiens sont arrivés dans la région et les Khmers rouges ont tous pris la fuite.

Dans la coopérative de Samraong, j'ai été témoin oculaire d'un mariage forcé de 34 couples en même temps.

Mi-1976, dans le cadre du programme d'échanges de Cambodgiens contre des Vietnamiens, des soldats vietnamiens ont remis sans doute 1 200 familles cambodgiennes du Kampuchéa Krom, y compris la mienne, aux soldats khmers rouges à la porte frontalière de Phnom Din (ភ្នំដិន). Par la suite, les Khmers rouges nous ont transportés vers le village de Pong Toek (ពងទឹក), commune de Samraong

(coopérative de Samraong), district de Tramkâk, province de Takeo. Là-bas, j'étais soumis aux travaux forcés dans une unité itinérante, à savoir creuser des canaux, élever des digues, pédaler des norias, transporter de la terre de termitière à la palanche, labourer des rizières, arracher et repiquer des semis de pépinière.

Le 17 avril 1975, les Khmers rouges ont évacué deux familles de mes cousins de Phnom Penh, l'une vers la commune de Kus (គុស), province de Takeo, et l'autre vers le district de Maung Russey (មាង រុស្ស៊ី), province de Battambang (បាត់ដំបង). Mon premier cousin s'appelait MY Yèm (មី យ៉ែម), il était transféré vers la commune de Kus, province de Takeo, où il était chargé de lourds travaux dans la coopérative communale avant d'être emmené à l'exécution au centre 150 de Damrei Romeal (ដំរី រមៀល). Un autre cousin s'appelait SORN Ngoc (ស៊ុន ង៉ុក), il était évacué à Battambang.

En 1978, les Khmers rouges ont transféré mon cousin SORN Ngoc de force de Svay Rieng à Maung Russey, province de Battambang. Sans doute quatre jours plus tard, ils l'ont tué en l'accusant d'être espion vietnamien.

Fait à Takeo, le 22 juin 2010

[Empreinte digitale]

RY Pov



អង្គការជនរងគ្រោះ

Victims Unit

Unité des victimes

Demande d'informations supplémentaires sur la victime

Conformément à l'article 12 2) d) du Règlement intérieur, l'Unité des victimes assiste les victimes, sous la supervision des co-juges d'instruction et de la Chambre de première instance, dans leur constitution de partie civile.

L'Unité des victimes a contacté

- Nom : RY Pov (រី ពៅ)
- Numéro d'enregistrement à l'Unité des victimes : 09-VU-01712
- Sexe : masculin

Par :

- Numéro de téléphone : [REDACTED]
- Organisation médiatrice.....
- Avocat.....
- Autres.....

Pour demander des informations complémentaires.

La personne ayant formé une demande de constitution de partie civile a fourni les informations suivantes :

L'un de ses cousins, SORN Ngoc (ស៊ិន ង៉ុក), a été évacué de Phnom Penh (ភ្នំពេញ) vers Svay Rieng (ស្វាយរៀង) dans le courant de 1975. En 1978, il a été transféré de Svay Rieng à Battambang (បាត់ដំបង).

Fait à Phnom Penh, le 2 juillet 2010
Signature du fonctionnaire de l'Unité des victimes
[Signature]

SO Vannak (ស្វ័យ វណ្ណៈ)